

*IST : Infections
Sexuellement
Transmissibles

**VIH, IST,*
hépatites,
t'es sûr·e
de toi ?**

VIH, Infections Sexuellement Transmissibles et hépatites, t'es sûr-e de toi ?

Tu te poses des questions ? Tu as un doute ou tout simplement envie de faire un bilan de santé sexuelle ?

Des actions de dépistage et d'informations existent sur l'ensemble de la région que tu peux retrouver sur notre site : www.depistetoi.fr

La prévention combinée, c'est peut-être pour toi !

Tout le monde connaît le préservatif et son efficacité ! Aujourd'hui, il existe d'autres moyens de prévention que tu peux associer au préservatif pour te protéger du VIH. Tu peux choisir l'outil qui te correspond le mieux selon ta situation, tes besoins, tes pratiques ou ton quotidien.

La PrEP

Un traitement efficace qui te protège d'une infection par le VIH. Un comprimé à prendre sur de courtes ou longues périodes. Peut être prescrite par tout médecin ou délivrée en CeGIDD*. Remboursée par l'assurance maladie.

Professionnel.le.s de santé ?
Formation gratuite sur : www.formaprep.org

Le TasP

Le *Treatment as Prevention* est le traitement prescrit aux personnes séropositives. Traitée efficacement et avec un suivi médical régulier, une personne vivant avec le VIH ne transmet pas le virus à son, sa, ou ses partenaires. C'est ce qu'on appelle **I=I** :

**Indétectable =
Intransmissible.**

Le TPE

Le *Traitement Post-Exposition* est un traitement d'urgence qui doit se prendre dans les heures suivant (entre 4 à 48h maximum) une exposition ressentie à risque et peut éviter une contamination au VIH. Il est disponible dans les services d'urgences et dans les CeGIDD*.

Le dépistage c'est le seul moyen de connaître ton statut et aussi de briser la chaîne de contamination.

En dehors du VIH, il est important de te faire dépister pour les hépatites virales et les autres IST (fréquentes, sans symptômes et traitées simplement).

Comment te faire dépister ?

- Avec une prescription médicale dans un laboratoire (sans ordonnance pour le VIH en 2022).
- Dans un CeGIDD* ou un CPEF*, gratuitement, anonymement et sans carte vitale.
- Auprès d'associations communautaires avec la réalisation de tests rapides (TROD) avec un résultat en quelques minutes.
- En utilisant toi même un autotest avec un résultat en quelques minutes, disponibles en pharmacie (payant) ou auprès de certaines associations (gratuit).

*CeGIDD : Centre Gratuit d'Information de Diagnostic et de Dépistage.

*CPEF : Centre de Planification et d'Éducation familiale.

